Envoyé en préfecture le 30/09/2021
Reçu en préfecture le 30/09/2021
Affiché le
ID : 095-259500387-20210927-CR2021_04-DE

PROCES VERBAL DU CONSEIL SYNDICAL
Du 27 septembre 2021

Date de la convocation :	20 septembre 2021
Date d'affichage de la convocation :	20 septembre 2021
Date d'affichage de la délibération :	29 septembre 2021
Date du départ en Sous-préfecture :	30 septembre 2021

Nombre de Membres

En exercice : 8
Présents : 8
Votants : 8
Ayant donné pouvoir : 0
Absents excusés : 0
Absents : 0

L'an deux mille vingt et un, le 27 septembre à vingt heures, le Conseil Syndical s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gilbert MAUGAN, Président.

Présents :

Mr. MAUGAN Gilbert, Président
Mr. DUCLOS Jean Noel
Mme FORESTIER Lucille
M. FAUVIN Patrick
Mme VOISIN Elke
Mme HOLLINGER Jacqueline
Mme POLLET Doriane
Mme FEUERSTEIN Christine

Pouvoirs :

Absents excusés :

Secrétaire : Mme Lucille FORESTIER a été élue secrétaire de séance

ORDRE DU JOUR :

- Effectifs Rentrée 2021 / 2022 de l'école Alain Fournier
- Etat du personnel pour l'année 2021/2022
- Approbation des nouveaux tarifs de la restauration scolaire, de l'Accueil périscolaire et de l'accueil de loisirs du mercredi
- Approbation du Compte Administratif 2020
- Point d'étape sur les travaux
- Questions diverses

Envoyé en préfecture le 30/09/2021
Reçu en préfecture le 30/09/2021
Affiché le
ID : 095-259500387-20210927-CR2021_04-DE

Approbation du procès-verbal du Conseil Syndical du 17 Juin 2021

Le Conseil syndical,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité des membres présents ou représentés,

APPROUVE le procès-verbal.

Délibération n° 2021-019

Effectifs de l'année 2021/2022 Enfants et Personnels de l'Ecole Alain Fournier

Monsieur le Président expose le tableau des effectifs pour l'année 2021/2022 qui sont les suivants :

Effectifs Enfants 2021/2022

Classe	Nombre d'Elèves	Nom de l'enseignant
PS/MS	22 (7 PS, 15 MS)	Mme KOZLOFF Mme HAGET (jeudi)
GS/CE1	24 (9 GS, 15 CE1)	Mme Le FLOCH
CP	21	M. LOISEAU
CE1/CE2	27 (3 CE1, 24 CE2)	Mme BIELLE - GARNIER
CM1/CM2	22 (9 CM1, 13 CM2)	Mme GALLOU

Effectifs Agents du SIPEAF pour 2021/2022

(M. PARMENTELOT Jean Max ainsi que Mme COLLOT Simone ont travaillé en tant qu'adjoint d'animation pour le SIPEAF durant le mois de septembre 2021.)

Liste des agents du SIPEAF

Nom et Prénom	Poste	Type de contrat	Temps de travail
Mme VANNIER Caroline	Secrétaire	Titulaire FPT mise en disponibilité du poste	Temps partiel de 28h
Mme HARNOUN Emilie	Adjoint d'animation	Titulaire FPT mise en disponibilité du poste	Temps partiel de 29h par semaine d'école

Envoyé en préfecture le 30/09/2021
Reçu en préfecture le 30/09/2021
Affiché le
ID : 095-259500387-20210927-CR2021_04-DE

Mme DEROUBAIX Léa	Secrétaire/Directrice Accueils	Titulaire FPT	35h (Temps plein)
Mme COLLOT Céline	ATSEM	Titulaire FPT	35h (Temps plein)
Mme DELMOTTE Estelle	ATSEM/ Adjoint d'animation	Titulaire FPT	Temps partiel de 38.75h par semaine d'école
Mme MAZILLE Nadège	Adjoint d'animation	Titulaire FPT	18h par semaine d'école
Mme PARMENTELOT Nina	Adjoint d'animation	CDD	Temps partiel de 37.5h par semaine d'école
Mme PARMENTELOT Djahida	Adjoint technique en restauration scolaire	CDD	Temps partiel de 16h30 par semaine d'école
Mme GOBESSI Léa	Adjoint d'animation	CDD	Temps partiel de 17h30 par semaine d'école

Nombre de poste du SIPEAF

Secrétariat/ Direction	1	Mme DEROUBAIX Léa
ATSEM	1.5	Mme COLLOT Céline (1) Mme DELMOTTE Estelle (0.5)
Agent de Restauration scolaire	2	Mme PARMENTELOT Djahida
Adjoint d'animation	3.5	Mme MAZILLE Nadège Mme PARMENTELOT Nina Mme DELMOTTE Estelle Mme GOBESSI Léa

Le Conseil syndical,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité des membres présents ou représentés,

PREND ACTE des effectifs des enfants de l'école Alain Fournier

APPROUVE le tableau des effectifs du personnel du SIPEAF

Délibération n° 2021-020

Approbation des nouveaux Tarifs pour l'année 2021/2022

Monsieur le Président expose les nouveaux tarifs proposés issus du Règlement du SIPEAF pour l'année 2021/2022 :

Pour la restauration scolaire : 4 € par repas réservé
+ 0.50 € par repas exceptionnel non réservé

L'inscription à l'Accueil périscolaire : 10 € par enfant et par an

Envoyé en préfecture le 30/09/2021
Reçu en préfecture le 30/09/2021
Affiché le
ID : 095-259500387-20210927-CR2021_04-DE

L'Accueil périscolaire suivant le quotient familial CAF, par présence :

	MATIN			SOIR		
	Enfant 1	Enfant 2	Enfant 3	Enfant 1	Enfant 2	Enfant 3
0 à 1000 €	1.30 €	1.25 €	1.20 €	1.80 €	1.75 €	1.60 €
1001 à 1500 €	1.40 €	1.35 €	1.30 €	2.10 €	2.05 €	1.90 €
1501 à 2000 €	1.50 €	1.45 €	1.40 €	2.40 €	2.35 €	2.20 €
Supérieur à 2000 €	1.70 €	1.65 €	1.60 €	2.60 €	2.55 €	2.40 €

Le quotient familial est calculé de la manière suivante : Revenu imposable + Prestations perçus par la CAF / Nombre de part inscrit sur la déclaration d'impôt de l'année antérieure, c'est-à-dire 2020.

L'accueil de Loisirs (mercredi) suivant le quotient familial CAF :

	Accueil de Loisirs
0 à 1000 €	12.00 €
1001 à 1500 €	13.00 €
1501 à 2000 €	14.00 €
Supérieur à 2000 €	15.00 €

+ Repas obligatoire (4€)

+ 5€ de majoration si accueil de loisirs exceptionnel non réservé

Le Conseil syndical,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité des membres présents ou représentés

APPROUVE les nouveaux tarifs du SIPEAF pour l'année scolaire 2021/2022

Envoyé en préfecture le 30/09/2021
Reçu en préfecture le 30/09/2021
Affiché le
ID : 095-259500387-20210927-CR2021_04-DE

Délibération n° 2021-021

Approbation du Compte Administratif 2020

Conformément à la législation en vigueur, Monsieur Gilbert MAUGAN, Président, quitte la séance pour le vote de ce compte administratif, M. DUCLOS Jean Noel, désigné Président, soumet au vote ce compte administratif 2020.

À la suite d'une erreur matérielle, Jean-Noël DUCLOS présente le compte administratif 2020 modifié.

Le Conseil syndical,
Après en avoir délibéré,
Par 7 voix pour et 1 abstention.

APPROUVE le compte administratif du SIPEAF dont le résultat de clôture est de **825 899,15 €**

Excédent de Fonctionnement cumulé : 49 000,09 €

Excédent d'Investissement cumulé : 776 899,06 €

Les Restes à Réaliser à reporter en 2021 sont de : 1 402 553.82 €

COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2020	
Section de Fonctionnement	
Recettes 2020	308 728,30 €
Report excédentaire de 2019	63 997,64 €
Recettes 2020 et excédent 2019	372 725,94 €
Dépenses 2020	323 725,85 €

Excédent de fonctionnement cumulé à la clôture de 2020	**49 000,09 €**
Section d'investissement	
Recettes 2020	1 041 997,97 €
Report excédentaire de 2019	302 810,69 €
Recettes 2020 et excédent 2019	1 344 808,66 €
Dépenses 2020	567 909,60 €

Excédent d'investissement cumulé à la clôture de 2020	**776 899,06 €**

Excédent cumulé de fonctionnement + investissement à la clôture de 2020	**825 899,15 €**

Envoyé en préfecture le 30/09/2021
Reçu en préfecture le 30/09/2021
Affiché le
ID : 095-259500387-20210927-CR2021_04-DE

POINTS DIVERS

- Point d'étapes sur les travaux :

- Questions diverses :

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question soulevée, la séance est close à 21h.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'ECOLE ALAIN FOURNIER
Chemin du Four à Chaux 95270 LE PLESSIS-LUZARCHES Tél. 01.34.09.85.28

Le Président,
Gilbert MAUGAN

APPROBATION DU PROCES VERBAL :

M. MAUGAN Gilbert	M. DUCLOS Jean Noel
Mme HOLLINGER Jacqueline	M. FAUVIN Patrick
Mme FORESTIER Lucille	Mme POLLET Doriane
Mme FEUERSTEIN Christine	Mme VOISIN Elke